

## PV Conseil IAE Tours Val de Loire – 05 octobre 2022

**Présents :** Mme Elise BONNEVEUX, Mme Valérie BORDEAUX, Mme Sandrine CERDAN, Mme Patricia COUTELLE, M. Mickaël DAVID, Mme Céline DELAGARDE, M. Pierre-Henri DELMAS, Mme Julie DEMARET, Mme Véronique DES GARETS, M. Antoine LABARRE, M. Julien NOLIERE, M. Arnaud RIVIERE, M. Frédéric VALAIZE.

**Excusés :** M. Frédéric BUSSIERES (procuration), Mme Marie-Noelle GERAIN BREUZARD (procuration), Mme Marie-Pierre DROUET (procuration), Mme Séverine VENTOLINI (procuration).

**Invités :** Mme Véronique BERTIN-ENCELOT, Mme Patricia SAGET.

-----  
Le conseil débute par la présentation de l'ordre de jour par le Président Julien NOLIERES ainsi que le vote du dernier compte rendu de conseil d'IAE.

1. Le compte rendu du dernier conseil d'IAE est soumis au vote et il est adopté à l'unanimité.

<p style="text-align: center;"><b>Vote :</b> <b>17 votants</b> <b>0 opposition</b> <b>0 abstention</b> <b>17 approbations</b> <b>Le compte rendu du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité</b></p>
---

M. Arnaud RIVIERE prend la parole et poursuit l'ordre du jour en présentant les informations générales.

2. Informations Générales
  - a. **Les Effectifs**

Ils sont en baisse mais nous traversons une période démographique également à la baisse et c'est une répercussion que l'on retrouve sur l'ensemble des filières de l'Université de Tours.

En licence, l'IAE a légèrement diminué sa capacité d'accueil de 130 étudiants à 110 étudiants en L1.

Un groupe de TD en moins favorise une meilleure qualité d'enseignement et un meilleur accompagnement.

Nous constatons également une baisse des étudiants de la formation continue ; deux groupes de FC ont ouverts contre trois groupes l'an passé, faute de candidats en nombre suffisant.

- b. **Quelques événements passés et à venir**

La vie de notre Ecole est riche en ce moment

- Les étudiants ont participé à la Rentr'écolo, événement organisé par l'établissement avec de nombreux événements sur les différents sites de l'Université (exemple : Cleanwalk sur le site et les alentours de l'IAE.

- Nous préparons actuellement la remise des diplômes qui se tiendra à la salle Thélème le 02 décembre prochain.

- Il y a également eu l'organisation d'un Business Game en partenariat avec Leroy Merlin.
- Le séminaire d'équipe, regroupant les administratifs et les enseignants chercheurs de l'IAE, s'est déroulé le 22 septembre dernier et a permis de travailler sur la future offre de formation tout en réalisant des activités de team-building, importantes pour la cohésion d'équipe.
- Les 13 et 14 octobre prochains aura lieu l'Agora IAE à Poitiers ; une délégation d'enseignants et d'administratifs se déplacera pour cet événement inter-IAE qui vise à faire se rencontrer et s'enrichir les expertises académiques, pédagogiques et administratives des IAE.
- Nous avons signé officiellement la convention avec le CHRU le 19 septembre dernier et il est également prévu les signatures de plusieurs conventions, en novembre avec Lidl et Leroy Merlin dans un premier temps, puis avec la Caisse d'Epargne et la CCI.
- Le 08 novembre prochain, nous accueillerons les maîtres d'apprentissage pour leur présenter notre IAE et échanger pendant un moment de convivialité.

### **c. Point Ressources Humaines**

Notre collègue Frédéric BUSSIERES a émis le souhait de quitter l'IAE pour rejoindre une autre composante et nous l'avons accompagné dans cette démarche ; le recrutement de son successeur est en cours

Concernant la démission, début septembre, d'un agent en contrat d'enseignement, le recrutement de son successeur est en bonne voie : un ATER de Poitiers est retenu pour le poste.

### **d. Elections futures**

Nous organiserons prochainement des élections pour pourvoir les sièges laissés libres de notre conseil d'IAE :

- 2 sièges pour les usagers
- 1 siège pour les personnels administratifs

Enfin le représentant de la Région Centre Val de Loire dans notre conseil d'IAE devrait également être élu prochainement parmi ses pairs.

## **3. Offre de formation 2024**

### **a. Licence**

Il est prévu deux entrées sur Parcours Sup au lieu de trois actuellement.

En 3ème année, il y a 3 parcours car on ajoute le parcours en apprentissage.

Concernant la mobilité, un départ est proposé en seconde année ; l'année de Licence 3 est importante et les départs en mobilité en L3 compliquent le recrutement en Master 1 (ainsi les étudiants pourront repartir en M1)

### **b. Master**

La diversité des masters est conservée ; cependant le nombre de parcours sera diminué afin de rendre l'offre plus attractive. L'offre passera de 14 parcours à 11 parcours.

### **c. Passage en Blocs de compétences**

Pour répondre à la demande, la nouvelle offre de formation va être écrite en « bloc de compétences » ; Les blocs de compétences facilitent l'accès et l'adaptation à un métier visé et ils s'inscrivent dans une logique d'employabilité permettant l'adaptation au changement tout au long de la vie professionnelle. L'écriture en BC est complexe car elle doit combiner plusieurs contraintes, notamment la semestrialisation du système universitaire.

Question de Mme Patricia Coutelle concernant le départ des étudiants de L2 en mobilité ; elle met en avant le côté prématuré de ce départ et le peu de connaissances des étudiants de L2 en sciences de gestion. M. Mickaël DAVID répond que si on veut inciter les étudiants à la mobilité il est nécessaire de leur permettre de partir en L2 puis à nouveau en Master d'autant qu'il est impossible de partir 2 années successives. Il ne voit pas de problème de niveau en L2.

Mme Julie DEMARET alerte sur le fait que certaines destinations ne peuvent accueillir des étudiants en L2 ; il faudra vérifier les accords avec les différentes universités.

M. Arnaud RIVIERE rappelle que, stratégiquement, il est préférable de garder les étudiants en L3 pour mieux les préparer au Master ; cela consolide leur parcours de licence. L'objectif serait de les faire partir en Master et plutôt en 1<sup>ère</sup> année de Master.

Une autre proposition serait de les faire partir moins longtemps : 6 mois au lieu de 1 an par exemple. Des cours renforcés en anglais en L3 permettraient de poursuivre, dans le cursus, les enseignements en langue étrangère entre 2 années de mobilité.

#### 4. Référentiel des tâches

M. Arnaud RIVIERE explique ce qu'est le référentiel des tâches ; il permet de convertir des heures en « euros » afin de dédommager les enseignants chercheurs qui ont des responsabilités administratives. Historiquement, l'IAE était dépendant de l'UFR DESS.

Aujourd'hui le dédommagement est réparti avec une cohérence et un équilibre qui sont équitables par rapport aux différentes missions

M. Arnaud RIVIERE procède à la description et à la lecture du document.

#### Questions

Mme Patricia COUTELLE remarque que les responsables de mentions n'ont pas de plus-value et demande s'il serait possible de prendre dans les enveloppes de certains collègues afin de mieux répartir sur les autres.

M. Arnaud RIVIERE explique qu'il s'agit de sujets différents ; il rejoint Mme COUTELLE sur le constat qu'elle porte mais il rappelle que la finalité du référentiel des tâches n'est pas de compenser mais de mettre en place des indemnités pour des fonctions et non pas pour des personnels. Il rappelle aussi que les propositions faites concernant les responsabilités de masters sont identiques à celles de l'an passé.

Mme Véronique DES GARETS intervient sur les éléments votés en 2021-22 et pour lesquels d'autres critères avaient été retenus. M. Arnaud RIVIERE vérifie sur les anciens documents et convient de l'ancienne version et d'une erreur de saisie.

Des modifications et corrections sont suggérées ; un dédommagement est proposé pour le Master Parcours Recherche et conseils qui n'est pas en apprentissage donc ouvre droit à indemnisation notamment dans sa complexité due à une programmation des cours très complexe et au fait que c'est une vitrine importante de l'IAE. De même pour le Master « Liban ».

Mme Julie DEMARET suggère qu'une aide soit apportée aux collègues qui réalisent pour la 1<sup>ère</sup> fois les cours en anglais et plus particulièrement pour l'année du montage des cours en anglais et l'innovation pédagogique qui n'est pas valorisée. Il lui est répondu que, concernant l'innovation pédagogique, les services de la formation (SEF) rémunèrent via le dispositif PARM. Il s'agira cependant de vérifier les informations et dispositifs mis en place par les Relations Internationales.

M. Mickaël DAVID propose d'arrêter le principe. M. Arnaud RIVIERE corrige et propose de vérifier auprès des RI les dispositifs pour le montage des cours en anglais.

Le Référentiel des tâches est porté au vote :

<p style="text-align: center;"><b>Vote :</b> <b>17 votants</b> <b>1 abstention</b> <b>16 approbations</b> <b>Le référentiel des tâches est validé</b></p>
---

#### 5. Budget de l'IAE présenté par Patricia SAGET

Mme Patricia SAGET débute par les recettes qui atteignent 1.331.000€.

Un point particulier est fait sur la collecte de la taxe d'apprentissage qui risque de baisser compte tenu du nouveau process de collecte.

Question de Mme Valérie BORDEAUX sur le fléchage de la TA qui n'est pas ciblée au sein de l'URSSAF ?  
Mme Patricia SAGET répond que la question est plus complexe car nous n'avons aucune visibilité de ce que va faire l'URSSAF concernant le fléchage de la taxe d'apprentissage. Nous attendons les informations officielles.

Concernant les dépenses, elles atteignent 790.000€ pour la masse salariale. Cette somme correspond à la répartition entre la masse salariale de certains agents administratifs et les heures complémentaires des enseignants.

Mme Patricia SAGET présente ensuite le budget de fonctionnement de l'Institut :

-le budget des diplômes augmente un peu

-le budget de fonctionnement est également en légère augmentation

Les dépenses totales atteignent 1.034.200€. Ainsi, l'IAE réalise un bénéfice au profit de l'établissement.

M. Arnaud RIVIERE précise que les ressources de la formation continue n'apparaissent pas et que les charges de structures n'apparaissent pas non plus.

Questions :

Mme Valérie BORDEAUX interroge sur la mise en place de process pour répondre aux problèmes de l'énergie. Le Plan de sobriété de l'université est en train d'être rédigé et mis en place. Des groupes travailleront prochainement sur diverses thématiques afin d'apporter des réponses concrètes.

Le budget 2023 est porté au vote :

<p style="text-align: center;"><b>Vote :</b> <b>Vote :</b> <b>17 votants</b> <b>0 opposition</b> <b>0 abstention</b> <b>17 approbations</b> <b>Le budget 2023 de l'IAE est validé à l'unanimité</b></p>
---

La séance se termine sur ce vote.

Le prochain conseil se déroulera le 17 novembre prochain.